

<b>Intitulé de l'UE</b>	<b>Communication en langue anglaise IV</b>
<b>Section(s)</b>	- (2 ECTS) Bachelier en Droit Cycle 1 Bloc 2

<b>Responsable(s)</b>	<b>Heures</b>	<b>Période</b>
Marie-France FAUCONNIER	25	Quad 2

<b>Activités d'apprentissage</b>	<b>Heures</b>	<b>Enseignant(s)</b>
Anglais	25h	Marie-France FAUCONNIER

<b>Prérequis</b>	<b>Corequis</b>

<b>Répartition des heures</b>
Anglais : 10h de théorie, 15h d'exercices/laboratoires

<b>Langue d'enseignement</b>
Anglais : Français, Anglais

<b>Connaissances et compétences préalables</b>
Compétences acquises en BAC 1 et BAC 2 quad 1.

<b>Objectifs par rapport au référentiel de compétences ARES</b>
<b>Cette UE contribue au développement des compétences suivantes</b>
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Mobiliser les savoirs et savoir-faire propres au bachelier en droit               <ul style="list-style-type: none"> <li>◦ Effectuer des recherches juridiques sur différentes formes de supports</li> <li>◦ Utiliser la terminologie juridique en français et dans au moins une autre langue.</li> <li>◦ Démontrer d'une maîtrise des concepts de la sphère socio-économie, du fonctionnement de l'Entreprise et intégrer la responsabilité sociétale de celle-ci.</li> <li>◦ Utiliser les outils de l'informatique</li> </ul> </li> <li>• Analyser les données utiles à la réalisation de sa mission en adoptant une démarche systémique               <ul style="list-style-type: none"> <li>◦ Développer un esprit de synthèse</li> <li>◦ Actualiser l'information, en vérifier la pertinence dans un contexte donné</li> </ul> </li> <li>• S'organiser : structurer, planifier, coordonner, gérer de manière rigoureuse les actions et tâches liées à sa mission.               <ul style="list-style-type: none"> <li>◦ Organiser son travail afin de respecter les délais</li> <li>◦ Déterminer les priorités</li> </ul> </li> <li>• S'insérer dans son milieu professionnel et s'adapter à son évolution               <ul style="list-style-type: none"> <li>◦ Développer une approche responsable, critique et réflexive des pratiques professionnelles</li> </ul> </li> </ul>

<b>Acquis d'apprentissage spécifiques</b>
Au terme de cet activité d'apprentissage, l'étudiant sera capable de:

- S'exprimer, oralement et par écrit, dans des situations –de difficulté moyenne- de la vie sociale et professionnelle.
- Comprendre, résumer et d'exprimer un avis critique sur des sujets d'actualité et à orientation juridique.
- Aura consolidé le niveau A2.

### Contenu de l'AA Anglais

- Grammaire : expression du futur, auxiliaires de mode, verbes prépositionnels,...
- Lexique : vocabulaire juridique et anglais des affaires.
- Compréhensions à l'audition et à la lecture sur des dossiers de presse et des sujets juridiques que l'étudiant sera amené à résumer, commenter et au sujet desquels l'étudiant devra développer une argumentation cohérente.

### Méthodes d'enseignement

**Anglais** : cours magistral, approche interactive, approche déductive, approche avec TIC, utilisation de logiciels

### Supports

**Anglais** : copies des présentations, syllabus, notes de cours, notes d'exercices, manuel d'anglais et livre d'exercices + CDRom, logiciels, presse écrite et en ligne.

### Ressources bibliographiques de l'AA Anglais

- « International Express », Intermediate, Oxford
- « Email English », Macmillan
- « Oxford Word Skills », « Oxford Living Grammar »,
- "English Grammar in Use", MacMillan.
- Vocabulaire anglais (disponible à la bibliothèque du Campus), BBC News, The Guardian, The Daily Telegraph, The Times.
- Vidéos en anglais (Youtube,...)
- Films en VO (langue anglaise)
- BBC News
- Anglais facile (exercices de grammaire en ligne)
- Wallangues.

### Évaluations et pondérations

<b>Évaluation</b>	Note d'UE = note de l'AA
<b>Langue(s) d'évaluation</b>	Anglais : Français, Anglais

#### Méthode d'évaluation de l'AA Anglais :

Examen écrit: 60 % des points - Remédiable en août/septembre.

Evaluation écrite et orale: 40 % des points - Evaluation continue orale remédiable en août/septembre et Evaluation continue écrite non remédiable en août/septembre.

Année académique : **2020 - 2021**